

# COMMENT GÉRER LE PIÉTIN EN ÉLEVAGE OVIN ?



**Le piétin est une maladie bactérienne à l'origine de boiteries très invalidantes chez les ovins. Les bactéries qui en sont à l'origine, présentes dans l'environnement et/ou sur l'animal, rendent le piétin contagieux et très difficile à éradiquer une fois installé. Il entraîne des baisses de performances importantes et chroniques (taux de réforme augmentée, productivité amoindrie, surcharge de travail...). La prévention reste le meilleur remède à cette pathologie.**

**Conscient de la présence du piétin dans son élevage, l'EARL Martinache a mis en place un plan d'amélioration en collaboration avec son vétérinaire, Dr Pierre David Gras de GMC Veto. Ils partagent leur expérience.**

## Parlez-nous de votre élevage !

Le cheptel est constitué de 1000 brebis, de race Merinos, sur le site de Vestric-et-Candiac, dans le sud du département du Gard, en région Occitanie. Les mises-bas ont lieu du 1<sup>er</sup> octobre au 15 novembre pour 800 brebis, et du 15 février au 30 mars pour le restant. La prolificité du troupeau est de 1,7 agneaux/brebis. La majorité des agneaux, ainsi que des femelles en reproduction, sont commercialisés localement. Les reproducteurs mâles viennent de l'Organisme de Sélection ROSE (Race Ovine Sud Est). L'infrastructure est constituée de 3 bergeries et leurs annexes. Les brebis occupent 65 ha sur un site et 80 ha sur un autre. La totalité de la surface herbagée (prairie naturelle, luzerne, sorgho) est irriguée et rend l'élevage autosuffisant en alimentation. Seule la paille est achetée. Enfin, les brebis sont en alpage sur la période allant du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre.

## Quelle était votre problématique ?

Depuis de nombreuses années, le cheptel présentait des boiteries récurrentes, à un niveau de préoccupation variable selon les années. Puis la situation est devenue ingérable ces 2 dernières années, en dépit de la mise en place d'un pédiluve couplé au parage régulier.

*"En fin d'hiver 2021, nous avons 600 à 700 brebis boiteuses malgré nos soins de parage et de traitement. Cela devenait insupportable. Nous avons contacté Dr Pierre-David Gras, vétérinaire chez GMC VETO, en février 2021, pour réfléchir à un plan de lutte, avec la collaboration de Vincent Villas de MSD Santé Animale."*

Des analyses (PCR) ont été effectuées en mars 2021. Les résultats ont révélé la présence des bactéries responsables du piétin et leur gène de virulence ont bien été mis en évidence. En complément, une évaluation des facteurs de risque propres à l'élevage, a été effectuée : race sensible, zone humide, parcours caillouteux, etc. Un plan de lutte a ainsi pu être établi, avec les actions prioritaires.

## Qu'avez-vous fait suite à cette visite ?

La gestion des zones humides sur les pâtures est une variable sur laquelle il n'y a pas moyen d'agir. Nous avons donc concentré notre travail sur :

- Le pédiluve : sa conception et son utilisation
- Le parage : régulier et peu agressif
- Les parcours caillouteux
- La réforme des incurables
- La vaccination

Le protocole de vaccination contre le piétin consiste à protéger l'ensemble du troupeau.



Site de Vestric-et-Candiac



\*Sources : Wassink et al., 2010 et Nieuwhof, Bishop

"Nous avons donc défini, avec Dr Gras et Mr Villas, la période idéale pour protéger les animaux" : première vaccination en septembre 2021, à la descente des alpages. Seconde injection, en octobre, sur le site de Vestric-et-Candiac. Et rappel, en avril 2022, pour limiter la recirculation.

"Pendant toute la période hivernale ainsi que cette fin d'été 2022, Dr Gras nous a accompagné pour mesurer régulièrement la situation et anticiper toute éventuelle dégradation."



## Quel bilan faites-vous ?

Certains axes de travail sont encore en cours d'amélioration : l'évolution du pédiluve et la réforme des animaux incurables.

La vaccination a été mise en place. Elle a été la 1ère mesure corrective prioritaire. Résultat : beaucoup moins de brebis boitent cet automne. Sur 1 000 brebis, 100 ont boité à des degrés plus ou moins importants, contre 600 à 700 brebis boiteuses l'année précédente. Le cas échéant, les guérisons sont plus rapides et seulement 40 brebis ont été réformées pour boiterie incurable.

"C'est un bilan très positif pour nos brebis qui ne souffrent plus et un bilan très positif pour nous : notre confort de travail s'est amélioré avec la diminution des tâches pénibles et chronophages comme le parage. Nous avons décidé de continuer cette approche pour notre bien-être à tous !"

## Et vous ?

### Quel est le risque de boiterie dans votre élevage ?

Demandez l'auto-évaluation du Plan en 5 étapes à votre vétérinaire ou à l'adresse dédiée : [vetorural@msd.com](mailto:vetorural@msd.com).

Et pour rester informé, abonnez-vous à la Newsletter La Santé de mon Troupeau sur [www.sante-troupeau.fr](http://www.sante-troupeau.fr)

Demandez conseil à votre vétérinaire  
et lisez davantage d'informations techniques sur  
**La Santé de mon troupeau**

Flashez et accédez :

à la page facebook



[www.facebook.com/sante.troupeau](https://www.facebook.com/sante.troupeau)



[www.sante-troupeau.fr](http://www.sante-troupeau.fr)

au site internet